



**ACTION DES SALARIÉ·E·S  
DU SECTEUR ASSOCIATIF**

Le 16 janvier 2022

## **Appel à la grève et à la manifestation des salarié.e.s des associations associatif contre la réforme des retraites**

Le syndicat ASSO Solidaires appelle les travailleuses et travailleurs des associations à se joindre à la journée nationale de manifestation et de grèves du 19 janvier 2023 à l'appel d'une large intersyndicale.

**Nous nous joignons au mouvement national contre la réforme des retraites proposée par le gouvernement car elle est particulièrement injuste.**

À 60 ans, 65 % des salarié·es ne travaillent déjà plus. Allonger l'âge de départ c'est prolonger des situations de précarité (RSA, chômage, maladie...) que nous connaissons bien pour les accompagner dans le cadre des actions de nos associations. Cette réforme accentuera le déficit de l'assurance maladie (la majorité des arrêts longue durée interviennent en fin de carrière), de la protection chômage et les dépenses de RSA tout en réduisant les recettes des cotisations sociales. **Pour soi-disant équilibrer les retraites, on déséquilibre sciemment l'ensemble de la protection sociale** dont on diminuera demain les droits par d'autres réformes !

Le gouvernement rogne l'âge auquel on peut bénéficier de sa retraite en « bonne santé. » Non, il n'est pas vrai qu'il faut travailler plus longtemps car on vit plus longtemps. La vérité est que l'espérance de vie en bonne santé stagne à 64,5 ans pour les hommes et 66 ans pour les femmes, avec de fortes disparités selon les emplois, selon la pénibilité et l'usure professionnelle.

**Cette réforme va retarder l'accès des jeunes à l'emploi**, alors que là encore dans l'action des associations où nous travaillons nous constatons les conséquences du chômage pour les moins de 25 ans.

Syndicat ASSO – Union syndicale Solidaires  
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris  
[contact@syndicat-asso.fr](mailto:contact@syndicat-asso.fr) / [www.syndicat-asso.fr](http://www.syndicat-asso.fr)

**Cette réforme va particulièrement toucher les salarié-es de l'associatif et c'est pour cela que nous les appelons à rejoindre le mouvement national.**

**Les métiers de l'associatif sont fortement féminisés et cette réforme va particulièrement toucher les femmes.** Les discriminations que subissent les femmes entraînent davantage de temps partiels. La future réforme reviendrait sur les rares avantages préférentiels comme les semestres validés pendant les grossesses et sur la prise en compte des congés parentaux pour toutes et tous.

**Les métiers de l'associatif sont fortement soumis à la précarité.** Travailler dans l'associatif c'est souvent des petits salaires, du temps partiel subi, des carrières hachées, des périodes de chômage tout en étant rentré tard sur le marché du travail en raison d'études longues. Tout cela signifie davantage de petites pensions au moment de la retraite et une plus grande difficulté à partir avant 67 ans au risque d'une pension encore plus faible.

**Les métiers de l'associatif ont une pénibilité cachée.** Même si ces métiers ne sont pas considérés comme pénibles, ils le sont psychologiquement voire physiquement (dans l'animation, l'insertion, le travail social ou les associations sportives par exemple). Malgré cela les salarié-es associatifs ne profiteront pas des possibilités de départs à la retraite anticipés.

**La retraite, c'est le droit de faire autre chose, faire enfin ce que l'on désire.** Par exemple, les associations sont en grande partie animées par des retraité.e.s. Reculer l'âge de départ à la retraite, c'est se priver de tout ce qu'elles peuvent apporter à la société.

**Pour toutes ces raisons, ASSO Solidaires avec l'Union syndicale Solidaires appellent au retrait du projet de réforme des retraites du gouvernement.** Lors du Conseil national de Solidaires le mercredi 11 janvier, nous avons été frappé.e.s de l'engagement et de la mobilisation déjà en route dans les unions locales et les syndicats de l'Union. Les secteurs dont la grève est potentiellement la plus voyante -rail, Ptt, éducation, santé- parient sur un mouvement fortement suivi le 19 janvier, comme le laisse espérer les appels à la grève qui se multiplient. Nous nous réjouissons de l'objectif de construire une mobilisation générale forte et une dynamique de grève reconductible. **Nous pensons que le mouvement ne peut être gagnant que si les différents secteurs ne restent pas isolés. Nous refusons la grève par procuration et appelons les salariés de l'associatif à contribuer à la construction du mouvement par la grève, les manifestations et toutes les formes d'actions qu'ils imagineront.**